

ENVOYÉ le :
17 FEV. 2010

Agence de Clermont-Ferrand
52 avenue Julien 63038 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 74 60 10 - Fax : 04 73 92 01 42
www.lamy.net

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC

*19, 19 bis, 21, 23, 23 bis, rue Marivaux
18, rue des Neufs Soleils
63000 CLERMONT-FERRAND*

REUNION DU 1^{ER} FEVRIER 2010

PRESENTS: M. TIXIER, M. GENESTE, M. VINCENT, M. ASTIER, M. LAVET, Mme JAMET,
M. BOUILLOT, M. MIALON, M. MICHON

EXCUSEES : Mme LEFORT, Mme CAUX-THEVENOT, Mme DE LA FOYE

SYNDIC : M. KAÏS

La prochaine réunion du conseil syndical se tiendra au bureau du syndic LAMY le jeudi 18 février 2010 à 17h00.

Les questions suivantes seront inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Dossier procédure
- Mission APAVE
- Etat d'avancement des dossiers en cours

DOSSIER PROCEDURE

La commission et le syndic se sont réunis le lundi 25/01/2010 pour faire un dernier pointage des pièces à joindre à la procédure.

Ces pièces ont été adressées aux membres du conseil syndical le vendredi 29/01/2010.

Une dernière analyse de ces documents est effectuée.

Le syndic remettra tous ces documents à Maitre REBOUL-SALZE dans le courant de la semaine 5 ou 6 afin de procéder à l'assignation avant la date butoir du 25/02/2010.

Dés lors que l'assignation sera délivrée par Maitre REBOUL-SALZE, le syndic adressera un courrier d'information à tous les copropriétaires à ce sujet et pour informer les copropriétaires qui souhaitent tenter une procédure individuelle pour leurs désordres privatifs qu'ils ont la possibilité de se joindre à la procédure des parties communes.

Dossier APAVE :

M. KAÏS précise qu'il est toujours dans l'attente des rapports suite aux diagnostics de l'électricité des parties communes et du disjoncteur.

M. KAÏS attend toujours la date d'intervention du bureau APAVE concernant le diagnostic sécurité incendie.

En ce qui concerne la mise en œuvre du disjoncteur, M. KAÏS adresse à la société VINCI une copie du rapport du bureau APAVE. Un délai sera fixé à la société VINCI pour installer le disjoncteur conformément aux normes en vigueur. Passé ce délai, un courrier sera adressé à la DDASS dans ce sens.

DIVERS :

- La société VINCI a adressé un courrier au syndic au sujet des levées de réserves des espaces verts (ci-joint, copie du courrier). Une réponse sera adressée à la société VINCI.
- Numérotation de deux portes de garage suite au remplacement de ces portes par la société VINCI.
- Un courrier sera adressé au SDIS pour informer leurs services que l'accès au bâtiment F pour les services d'urgence doit se faire par l'entrée rue Marivaux.
- Un e-mail a été adressé au conseil syndical le 01/02/2010 par Mme LEFORT. M. ASTIER se propose d'établir une circulaire concernant les produits interdits dans les colonnes d'eaux usées et d'eaux vannes.
- Une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée à la société VINCI pour connaître le résultat de leurs investigations concernant les problèmes d'odeurs dans les logements.
- Une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée à la société ASTREM concernant le manque de réactivité et de la lenteur des interventions de dépannage sur les portes de garage et portails.
- Installation d'un clignotant avec lampe à éclat sur le mur extérieur de la porte de garage rue Marivaux.
- Installation de deux crochets au niveau de l'ensemble d'entrée côté rue Marivaux.
- Installation du groom sur le portillon rue Marivaux : il est décidé de régler la facture de l'entreprise BERTAIL.
- Les compteurs d'eau individuels des appartements E17 et E34 ont été reposés le 01/02/2010.
- La réparation du portail rue des Neuf Soleils a été effectuée dans le courant de la semaine 4.
- Le syndic adressera à M. LAVET la mise à jour du tableau des dossiers en cours.

Fait à Clermont-Ferrand le 5 février 2010
LE SYNDIC

